

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PONTOISE

Séance du 11 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 mars à 18h35, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale, légalement convoqué le 6 mars 2025 s'est assemblé au CCAS – 34 rue Alexandre Prachay - 95300 Pontoise, sous la présidence de Madame Laëtitia BELLEVILLE-DEWALLE, Vice-Présidente, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2121-7) et l'article 16 du décret n° 95-562 du 06 mai 1995 aux centres communaux d'action sociale.

NOMBRE DE MEMBRES :

13

MEMBRES :

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme Laëtitia BELLEVILLE-DEWALLE – M. Laurent LAMBERT - Mme Céline ALVES-PINTO - Mme Karine LAVENU - Mme Stéphanie PACKERT - Mme Bénédicte ARIES - M. Jean François LEAU - Mme Marie GOSSELLIN - M. Alain COSTA

ABSENTE EXCUSÉE :

Mme VON EUW

ABSENTS :

M. Louis BERTHORELLY – Mme Michèle ENON – M. Pierre HERBELOT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Emilie MAISONNEUVE est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 JANVIER 2025**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
1 abstention, 8 pour,

APPROUVE le compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 janvier 2025.

AFFECTATION DE RESULTAT 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE

APPROUVE l'affectation du résultat excédentaire 2024 en recettes d'investissement et de fonctionnement de la manière suivante :

- Inscription 9 289,69 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement ».
- Inscription de 27 694,80 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion de l'exercice	-28 066.54
Résultat reporté de l'exercice antérieur: excédent (002)	55 761.34
Résultat de clôture à affecter (A)	27 694,80
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	5 679.95
Résultat reporté de l'exercice antérieur: excédent (001)	3 609.74
Résultat de clôture (B)	9 289.69
RESTES A RÉALISER	
Dépenses d'investissement	0.00
Recettes d'investissement	0.00
Solde à reprendre (C)	0.00
EXCÉDENT DE FINANCEMENT (D = B + C)	9 289,69

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024	
Excédent d'investissement (R001)	9 289,69
Affectation en réserves (1068)	0.00
Report à nouveau de l'excédent de fonctionnement (R002)	27 694,80

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte financier unique au titre de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2023	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Intégration de résultat par opération d'ordre	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	3 609.74		5 679.95		9 289.69
Fonctionnement	55 761.34		- 28 066.54		27 694.80
Total	59 371.08		- 22 386.59		36 984.49

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2024	994.71	6 674.66	5 679.95
Résultat 2023 (001)	0.00	3 609.74	3 609.74
Résultat de clôture Investissement			9 289.69
Reste à réaliser 2024	0.00	0.00	0.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2024	720 817.76	692 751.22	-28 066.54
Résultat 2023 (002)	0.00	55 761.34	55 761.34
Résultat de clôture d'Exploitation			27 694.80

RESULTAT CUMULE (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)

	Dépenses	Recettes	Solde
Total cumul (RAR inclus)	721 812.47	758 796.96	36 984.49
Total cumul (hors RAR)	721 812.47	758 796.96	36 984.49

BUDGET PRIMITIF 2025

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : ADOPTE les chiffres du Budget Primitif 2025 du C.C.A.S. présentés :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
TOTAL BP	10 284.69 €	10 284.69 €	693 145.00 €	693 145.00 €

**DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES
A LA VICE-PRÉSIDENTE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE

PREND ACTE des délégations accordées à la Vice-Présidente du 1er janvier 2025 au 21 février 2025.

**INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DE LA VICE-PRÉSIDENTE PRISES DANS LE CADRE
DE L'ARTICLE R123.22 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE**

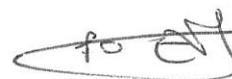
N°	OBJET
05/25	Passation d'un contrat de prestation de service dans le cadre du programme de réussite éducative avec M. MARTY Lionel pour la mise en place de l'action logico-mathématique
06/25	Passation d'un contrat de prestation de service dans le cadre du programme de réussite éducative avec l'association EVOLUSCO pour la mise en place d'un stage de remise à niveau et de soutien scolaire.
07/25	Passation d'un contrat de prestation de service dans le cadre du programme de réussite éducative avec Mme LEFEUVRE Laurence pour la réalisation de séances de sophrologie.

La séance est levée à 19h30

Fait à Pontoise, le

17 MARS 2025

Certifié exécutoire
De la Publication le



Laëtitia BELLEVILLE-DEWALLE

Vice-Présidente

